

Présentation de la prestation Bilan et accompagnement mobilité (MBI)

L'accompagnement mobilité est ancré dans les parcours d'insertion des bénéficiaires. Il vise à apporter aux participants les clefs d'une mobilité autonome et adaptée à leur projet professionnel.

La prestation permet d'identifier les freins à la mobilité, dans le cadre d'un bilan approfondi mené individuellement et de mobiliser des solutions et de proposer des réponses adaptées aux besoins de mobilité des bénéficiaires

Publics*

Prestation réservée aux demandeurs d'emploi inscrits à France Travail

Prérequis

Publics pour lesquels la pratique de la mobilité est un frein aux démarches d'insertion professionnelle.

Objectifs

Apporter aux demandeurs d'emploi les clefs d'une mobilité autonome et adaptée à leur projet professionnel

- Augmenter le potentiel de mobilité des bénéficiaires
- Augmenter le périmètre de leur recherche
- Contribuer à faciliter le retour à l'emploi

Réaliser un bilan approfondi de mobilité, individuel,

Taux de satisfaction des bénéficiaires

100% des bénéficiaires recommanderaient cette prestation.

Les points forts de la prestation : la qualité des intervenants (90%), leur capacité à répondre aux attentes (97%), le rythme de l'accompagnement (95%), la disponibilité des supports proposés (97%) et leur qualité (93%), l'accès aux ressources documentaires (97%).

(Année 2023 – 63 répondants soit 38% des personnes accompagnées)

Contenus

Bilan approfondi de mobilité : le profil « mobilité » permet la construction d'un accompagnement individualisé.

Des services pédagogiques :

- Conseils / information sur les solutions de mobilité
- Formations à l'utilisation des applications numériques, plans, transports en commun
- Diagnostic permis pour vous conseiller sur l'apprentissage et les aides potentielles
- Formation vélo
- Essais de véhicules innovants : vélo à assistance électrique, trottinette électrique

Des services financiers :

- Accompagnement au microcrédit social
- Accompagnement vers des aides mobilité (ex : véhicule, transports en commun, permis...)
- Obtention d'une carte à tarif réduit ou gratuité des transports
- Aide pour la découverte de l'écomobilité : achat vélo, covoiturage, autopartage, écoconduite...

Accompagnement vers :

- Réparation / achat de véhicules
- Covoiturage
- Transport à la demande
- Location à tarif social

Durée de la formation

L'accompagnement ne peut dépasser 3 mois et comporte a minima 4 entretiens pour une durée minimale de 5 heures.

*Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements spécifiques seront proposés.

Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels, physiques ou à distance
- Travaux thématiques en petit collectif
- Mises en relation avec des partenaires

Un parcours modulé selon vos besoins :

- Rendez-vous physique et/ou à distance,
- Rythme et fréquence des échanges, outils et services.

Coût de la formation

L'accompagnement est pris en charge par France Travail à 100%

Informations / Renseignements

Contact par mail :
Gidef78@gidef.fr

Téléphone : 01 30 22 14 35 / 06 10 50 32 02
www.gidef.org

Modalités d'évaluation :

Bilan initial de mobilité
Test pré-code
Rapport de positionnement final – Livrable bilan de l'action

Lieux de réalisation :

78 : Poissy, Les Mureaux
93 : Rosny sous bois
95 : Cergy

Modalités d'inscription

La prestation MBI peut être mobilisée à tout moment du parcours du demandeur d'emploi.

Le conseiller France Travail prescrit au demandeur d'emploi un entretien de diagnostic.

(L'auto-inscription n'est pas possible)

Délai d'accès à la formation

Des rendez-vous sont ouverts toutes les semaines, le délai d'entrée en prestation, selon les disponibilités est de 2 à 10 jours en moyenne.